

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					I
					A
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	Investissement	Exploitation	Total cumulé
	Recettes réalisées (1)	B			
	Restes à réaliser	C	0,00	35 913,61	35 913,61
	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E			
	Restes à réaliser	F	0,00	52 267,16	52 267,16
	Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	0,00	-16 353,55	-16 353,55
	Résultats antérieurs reportés	H	0,00	206 443,39	206 443,39
	Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	G + H	0,00	190 089,84	190 089,84
	Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00
	Résultat cumulé	G + H + I	0,00	190 089,84	190 089,84

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/04/2025
Publication : 11/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2025
Publication : 11/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

I
B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CC CELAVU-PRUNELLI SPANC					
Investissement					
Fonctionnement	206 443,39		-16 353,55		190 089,84
Sous-Total	206 443,39		-16 353,55		190 089,84
TOTAL III	206 443,39		-16 353,55		190 089,84
TOTAL I + II + III	206 443,39		-16 353,55		190 089,84



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2025
Publication : 11/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

